

## Education: Blanquer ne veut pas "imposer" les regroupements écoles-collèges

Paris, 27 mars 2019 (AFP) - Le ministre de l'Education s'est défendu mercredi de vouloir "imposer" les regroupements écoles-collèges prévus dans le projet de loi de réforme, qui font craindre à certains enseignants et parents d'élèves la disparition des directeurs d'école. Cette entité commune regroupant un collège et une ou plusieurs écoles du même secteur, prévu dans le projet de loi et appelé "projet d'établissements publics des savoirs fondamentaux", "ne remet pas en cause l'existence des écoles et de leurs directeurs", affirme Jean-Michel Blanquer dans un entretien au Parisien. "Il ne s'agit pas [d']imposer (les regroupements écoles-collèges, NDLR), loin s'en faut. Si c'était imposé partout en France, je comprendrais complètement l'émoi, mais cela n'est absolument pas ça", poursuit le ministre. M. Blanquer se dit par ailleurs "tout à fait prêt" à ajouter la nécessité de "l'accord de la communauté éducative pour que ces établissements puissent voir le jour" dans le texte du projet de loi, "si cela permet de rassurer définitivement". "Ces établissements ne se feront que s'il y a un consensus local", a-t-il insisté, indiquant comprendre "les émotions de bonne foi" dans la mobilisation des parents et enseignants cette semaine. Les principaux syndicats enseignants ont appelé à une journée d'action samedi, dix jours après une première journée qui avait mobilisé près d'un quart des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, selon le ministère, et 40% selon le Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, soit le taux de grévistes "le plus haut depuis 2017". Interrogé sur d'éventuelles suppressions de postes dans les collèges et lycées dans les années à venir, le ministre a botté en touche, expliquant que "ce n'est pas encore pleinement arbitrable". En outre, Jean-Michel Blanquer a indiqué que la mise en place des CP et CE1 à 12 en REP et REP+ en Seine-Saint-Denis prendrait plus de temps que prévu, faute de place et d'enseignants: "Nous avons un problème pratique - un manque de locaux -, pour arriver à diviser les classes, et un manque de ressources humaines de qualité indispensable pour y parvenir. Donc nous préférons étaler la fin du déploiement. Au lieu d'être totalement effective sur deux ans, il le sera sur trois". mig/epe/camAfp le 27 mars 19 à 21 22.